

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 21-22

Artikel: "Les minutes captives"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

„ LES MINUTES CAPTIVES “

Tel est le titre du film de réclame collective que le bureau de Lausanne de l'Office suisse d'expansion commerciale a établi, avec le concours de la Chambre suisse de l'horlogerie et de la Fédération des fabricants d'horlogerie, la participation financière des grands centres horlogers et de quelques associations horlogères.

La réalisation technique et artistique a été assurée par M. Robert Chessex, sous le patronage de la C^{ie} Praesens-Film et avec la collaboration musicale de M. Max Kuhn, de Zurich.

La présentation aux autorités, aux associations intéressées et à la presse a eu lieu, à La Chaux-de-Fonds et à Bienne simultanément, le jeudi après-midi 23 juin.

À La Chaux-de-Fonds, la présentation a été faite par M. Tissot, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, qui déclara que le film, comportant deux versions, a coûté environ 12.000 francs. Les frais ont été partagés entre la Confédération et les milieux horlogers. Une allocution très intéressante fut prononcée par M. Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale de Lausanne, qui donna d'intéressantes explications.

On a utilisé quantité de matériaux, dont on a su faire un tout harmonieux et utile. En effet, le film débute par quelques paysages de la région horlogère, particulièrement des centres de Genève, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Bienne, Soleure, puis passe à la préparation technique, en donnant quelques vues des Technicums suisses, et enfin nous amène dans les fabriques de montres, où l'on peut suivre les différents stades de la fabrication. Photographies excellentes, technique parfaite du film. L'intérêt du spectateur pour ces machines perfectionnées, qui font jusqu'à dix-sept opérations à la fois, ne languit pas. Enfin, on assiste au remontage de la montre et à sa mise en marche définitive après les épreuves de contrôle rigoureuses.

On a déjà assuré, paraît-il, la carrière de cet intéressant film de publicité collective. En Allemagne, quinze copies sonores circulent déjà et cinq autres viennent d'être commandées. Les principaux cinématographes de Berlin ont passé ce film la semaine dernière. La France et les colonies auront également une série de versions, dont la première a été

présentée, en mai dernier, à la salle Pleyel, à Paris. En Autriche, en Pologne, en Hollande, le film a été vendu en exclusivité, de même qu'en Espagne et en Scandinavie; aux U.S.A., une compagnie américaine s'est réservée le film pour tous les grands clubs industriels et commerciaux. Enfin, le film passera sur les grands paquebots, grâce à l'entremise bienveillante de M. Maurel, représentant de la Maison Véron Grauer, à La Chaux-de-Fonds.

Et voici ce qu'en dit la presse locale: « L'Impartial »: « C'est fort bien et on ne peut que se féliciter de cette publicité collective, présentée sous des dehors modernes et facilement accessibles au public. On a su prendre, aussi bien dans les centres horlogers que dans toutes les grandes fabriques du pays, ce qui pouvait faire le mieux jaillir l'idée que la montre suisse de qualité est un produit imbattable sur le marché mondial. »

Et « L'Effort »: « M. Ed. Tissot a terminé en exprimant aux auteurs des félicitations méritées et en espérant que le lancement de ce splendide film dans le monde marque le début d'une période moins ingrate. »

» Nous ne pouvons que nous joindre sincèrement aux conclusions de M. Tissot. »

Pour être complet, ajoutons que cette présentation a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, au ciné-sonore « La Scala », mis gracieusement à disposition par M. R. Némitz, directeur.

* * *

A titre documentaire, nous donnons quelques extraits de l'allocution de M. Albert Masnata:

« Dans l'état actuel des choses, il serait inopportun de se laisser aller exclusivement à des regrets; il faut s'efforcer de réagir en cherchant à maintenir les positions de l'industrie suisse partout où on le peut. Tel est en particulier le cas, à notre avis, de l'horlogerie. »

Une des conséquences que nous déduisons, pour notre part, de cette situation est que nos industries nationales, et surtout celles qui, comme l'horlogerie, ont des racines profondes dans le pays, ont le devoir de se défendre et d'attaquer collectivement.

La publicité collective doit faire partie de cette action.

Partant de cette considération, l'Office suisse d'Expansion commerciale a estimé qu'il se devait, dans le cadre de son activité de propagande pour le film, de prendre une initiative en faveur de l'Horlogerie. C'est ainsi qu'a été réalisé le film horloger collectif, **Les Minutes Captives**, dont l'idée a déjà été formulée précédemment, entre autres, par M. Marius Fallet, au Locle.

Ce qui devait distinguer le film horloger collectif, de films-réclame individuels, c'était son genre documentaire. Ceci était aussi une « condition sine qua non » pour qu'il pût être présenté dans les cinémas comme complément de programme intéressant le grand public et non seulement lors de conférences, expositions, etc.

Telle fut notre ligne de conduite. Le souci de scrupuleuse neutralité fut observé, dans la présentation des diverses phases de fabrication et le rappel des principaux centres horlogers. Ces derniers ne constituent du reste que des intermèdes, car le but essentiel du film est de faire de la publicité pour l'horlogerie suisse et non pas de la propagande touristique.

La marche triomphale du film sonore nous a obligé à sonoriser notre bande, car grâce à cela elle peut pénétrer dans les meilleurs cinémas. Nous avons renoncé à des commentaires parlants, vu les fâcheuses expériences faites à ce sujet ailleurs, et pour éviter des frais vraiment excessifs. Le film réalisé peut prêter à des critiques. On peut ne pas être d'accord avec certains détails, mais on peut dire que dans son ensemble il représente une œuvre qui peut se laisser voir. En la jugeant, il ne faut pas oublier les difficultés inhérentes à une telle entreprise et au but général qu'elle poursuit. Du reste, **Les Minutes Captives** ont déjà commencé leur carrière, car il ne suffit pas de produire un film, il faut encore le diffuser. Les premiers succès obtenus sont des plus encourageants.

L'heure est grave pour l'industrie suisse. Il faut des efforts collectifs pour la défendre. Il faut un esprit de solidarité général. Le film horloger que nous vous présentons en est un exemple. C'est dans ce sentiment que nous le livrons à votre critique. »

A VENDRE

500 fauteuils en bon état. Conditions très intéressantes.

S'adresser Cinéma CAMÉO, Genève.